

Régularisation de compte

Lettre recommandée

BRICO S.A.
Madame G. Bodinier
Avenue du Général de Gaulle
33727 Bordeaux

Caen, le 25 mai 2004

Objet : Régularisation de compte

Madame,

Bien que nous vous ayons prié maintes fois de régler le montant en suspens de e, vous n'avez pas jugé nécessaire de vous manifester ni d'en effectuer le paiement.

Alors que nos relations d'affaires ont toujours été très satisfaisantes et que vous avez toujours été livrés dans les meilleurs délais, nous ne comprenons pas pourquoi aucune des solutions proposées n'ait pu trouver votre agrément. Un compromis aurait pu être possible.

Devant répondre à nos engagements, nous ne sommes plus en mesure de vous accorder de prorogation d'échéance. Nous vous mettons en demeure de nous signaler immédiatement si vous comptez solder votre compte. Notre toute dernière concession serait de vous accorder un paiement en trois versements le 25 juin, le 25 juillet et le 25 août, ce sur quoi votre accord devrait nous parvenir le 5 juin prochain au plus tard. Passée cette date nous nous verrons dans l'obligation de faire recouvrer le paiement majoré de 6 % d'intérêts de retard contre remboursement postal.

Votre commande du 12 mai ne sera exécutée qu'après le solde de votre compte.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Françoise Metté